

olmac

CLOTHING COMPANY

POLITIQUE DE GESTION



POLITIQUE DE GESTION

OLÍMPIO MIRANDA, LDA est une société de référence présentant des solutions aux nécessités et attentes de ses clients qui concilient les intérêts des actionnaires, des clients, des partenaires et des collaborateurs tout en étant toujours ajustées au marché, aux affaires et à la société environnante.

La Gérance assume comme élément clé de la culture de la société un ensemble de valeurs: la rigueur, la responsabilité, le travail d'équipe. Valeurs qui lui permettent de parvenir à atteindre des buts et des objectifs en produisant des produits qui satisfont les nécessités et les attentes des clients et du marché.

Nous assumons nos activités de gestion et d'opérationnalisation basées sur les principes suivants:

Système de Gestion et Amélioration continue: La Gérance de Olímpio Miranda s'engage à assurer la mise en place et à améliorer de forme continue son système intégré de gestion Qualité ISO 9001 et STeP, de façon à satisfaire les parties intéressées, appliquant des stratégies de gestion, communiquant les critères et les principes, internement et extérieurement, impliquant les partenaires dans le respect de ceux-ci, définissant régulièrement des buts et des objectifs, identifiant les risques associés et engageant des actions correctives et d'amélioration, atténuant ou éliminant les risques, si possible, formant et habilitant les collaborateurs en vue d'une amélioration continue.

Conditions légales: Olímpio Miranda s'engage à respecter les critères normatifs ISO 9001 et norme STeP, les textes légaux, nationaux et internationaux applicables à son activité et ses produits, ainsi que les Conventions de l'Organisation International du Travail (OIT), les Conventions des Nations Unies, la Déclaration universelle des droits de l'homme et les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, le Pacte International sur les droits civils et politiques, et également le Code des Pratiques OIT sur le HIV/SIDA et le monde du travail.

Travail Infantile: Olímpio Miranda ne recourt ni admet le recours au travail infantile/collaborateurs âgés de moins de 16 ans, respectant les conventions de l'OIT 138, 177 et 182 et la recommandation OIT 146 ainsi que la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant.

Travail Forcé ou Obligatoire: Olímpio Miranda ne recourt ni admet le travail forcé en aucune circonstance, ne faisant aucun type de pression ou de rétention de documents, ni paiement de taxes, respectant les conventions de l'OIT 29 et 105.

Santé et Sécurité: Olímpio Miranda assure à ses collaborateurs un environnement de travail sûr et sain, encourageant le respect des normes et critères légaux de sécurité, de santé et d'hygiène, exigeant que ses fournisseurs et ses sous-contractants assurent également un environnement de travail sûr et sain, respectant la convention OIT 155 et la recommandation OIT 164.

Liberté d'Association et Droit à la Négociation Collective: Olímpio Miranda respecte le droit des collaborateurs à la libre association et représentation selon leur volonté et de forme libre et sans pression ni intimidation ou représailles parce que membres d'entités associatives syndicales, respectant les Convention OIT 87 et OIT 98.

Non discrimination: Olímpio Miranda ne recourt ni admet aucune forme ou pratique de discrimination de ses collaborateurs et de ses partenaires, en fonction de leur race, leur couleur, leur sexe, leur origine sociale ou ethnique, leur affiliation politique ou religion ou tout autre condition qui puisse causer une discrimination, respectant les Conventions OIT 100, 111, 159, 135 et la Convention des Nations Unies pour éliminer toutes les formes de discrimination des femmes ainsi que la Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale.

Pratiques disciplinaires: Olímpio Miranda ne recourt ni admet des sanctions disciplinaires, respectant la dignité et désapprouvant tout type d'abus ou d'harcèlement d'ordre physique, sexuel ou psychologique ou d'une autre nature, agissant en conformité avec la loi en vigueur et en respectant la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Rémunération et Bénéfices: Olímpio Miranda assure le paiement du salaire pour le travail effectué et selon la loi en vigueur, pour assurer la satisfaction des nécessités basiques des collaborateurs, exigeant de ses partenaires, de ses fournisseurs et de ses sous-traitants la juste rémunération et la concession de bénéfices selon les lois en vigueur, respectant les Conventions OIT 102, 131, 181, 183.

Heures de Travail et Rémunération des heures supplémentaires: Olímpio Miranda assure le respect de l'horaire de travail et la rémunération des heures supplémentaires selon la législation applicable, encourageant ses partenaires et ses sous-traitants au respect des textes légaux en vigueur, la Convention OIT 1 et la Recommandation 116.

Environnement: Olímpio Miranda promeut l'adoption de mesures nécessaires à la protection environnementale et conduit toutes ses activités selon les critères légaux relatifs à la protection environnementale, incitant à des pratiques de gestion environnementale ses partenaires et ses sous-traitants.

Communauté Environnante: Olímpio Miranda soutient les initiatives de caractère social, éducatif et environnemental, soutenues en interne ou en partenariat avec des institutions externes, conduisant à une société plus juste et encourageant une proximité avec la communauté environnante.